



11233 - Se référer à la Cour Internationale de justice

question

Comment juger le fait de se référer à la Cour Internationale de Justice ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Des arguments religieux corrects tirés du Livre et de la Sunna indiquent que les musulmans doivent individuellement et collectivement, aussi bien en tant qu'états qu'en tant que gouvernements, soumettre les différends et litiges qui les opposent à la loi d'Allah et s'en contenter. Parmi les arguments clairs allant dans ce sens figure la parole du Très Haut : **Non!... Par ton Seigneur! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu' ils ne t' auront demandé de juger de leurs disputes et qu' ils n' auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu' ils se soumettent complètement (à ta sentence).** (Coran, 4 : 65) et la parole du Très Haut : **Est- ce donc le jugement du temps de l' Ignorance qu' ils cherchent? Qu' y a- t- il de meilleur qu' Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme?** (Coran, 5 : 50) et la parole du Puissant et Majestueux : **Ô les croyants! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d' entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez- le à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement).** (Coran, 4 : 59) et la parole du Transcendant : **Sur toutes vos divergences, le jugement appartient à Allah.** (Coran, 42 : 10). Beaucoup d'autres versets abondent dans le même sens. Ils indiquent tous qu'il n'est pas permis au musulman de se référer à la loi positive ou aux traditions tribales contraires à la loi religieuse...

Cela dit, j'adresse un conseil sincère à tous les gouvernants des pays musulmans, que de nombreuses disputes ont opposé et opposent encore, pour leur dire que la seule voie qui permet d'aboutir à une solution à propos des différends opposant leurs pays respectifs dans le domaine des propriétés, des droits, des frontières politiques et d'autres, consiste dans l'application de la loi



d'Allah.

Pour ce faire, il faut former une commission ou un tribunal religieux dont les membres seront composés d'ulémas versés en droit musulman et qui donnent satisfaction à tous quant à leurs connaissances, leur compréhension (des lois), leur équité et leur scrupule. Ce tribunal aura pour mission d'examiner les différends et de les régler à la lumière de la loi islamique.

Que les gouvernants musulmans sachent que leur recours à la Cour Internationale de Justice et à d'autres instances non musulmanes revient à se référer à d'autres juridictions que celle d'Allah, juridictions qu'il n'est pas permis de solliciter pour obtenir justice et auxquelles il ne faut pas soumettre les affaires des Musulmans...

Qu'ils s'en méfient ; qu'ils craignent Allah et redoutent le châtement dont Il menace celui qui se détourne de Sa législation. A ce propos le Très Haut dit : **Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l' amènerons aveugle au rassemblement".**- Il dira: "Ô mon Seigneur, pourquoi m' as- Tu amené aveugle alors qu' auparavant je voyais?"- (Allah lui) dira: "De même que Nos Signes (enseignements) t' étaient venus et que tu les as oubliés, ainsi aujourd'hui tu es oublié". (Coran, 20 : 124-126) et : **Juge alors parmi eux d'après ce qu' Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, et prends garde qu' ils ne tentent de t' éloigner d' une partie de ce qu' Allah t' a révélé. Et puis, s' ils refusent (le jugement révélé) sache qu' Allah veut les affliger (ici-bas) pour une partie de leurs péchés. Beaucoup de gens, certes, sont des pervers.- Est- ce donc le jugement du temps de l' Ignorance qu' ils cherchent? Qu' y a- t- il de meilleur qu' Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme?** (Coran, 5 : 49-50).

Beaucoup d'autres versets abondent dans le même sens ; ils confirment tous que l'obéissance à Allah et à Son messenger est la cause du bonheur ici-bas et de l'obtention des bienfaits dans l'Au-delà, et que la désobéissance à Son messenger, l'abandon du rappel d'Allah et la non application de Son jugement sont les causes des difficultés de la vie, des malheurs ici-bas et du châtement dans la vie future.



C'est à Allah que je demande de les guider tous vers la vérité, de les aider à rester droits, d'améliorer leurs conditions (de vie), de les assister à obtenir tout ce qui est de nature à leur permettre d'améliorer leurs affaires religieuses et profanes et de les disposer à accepter le jugement d'Allah et de Son messenger. Car Il est très généreux.

Puisse Allah bénir et saluer notre prophète Muhammad, sa famille et tous ses compagnons.